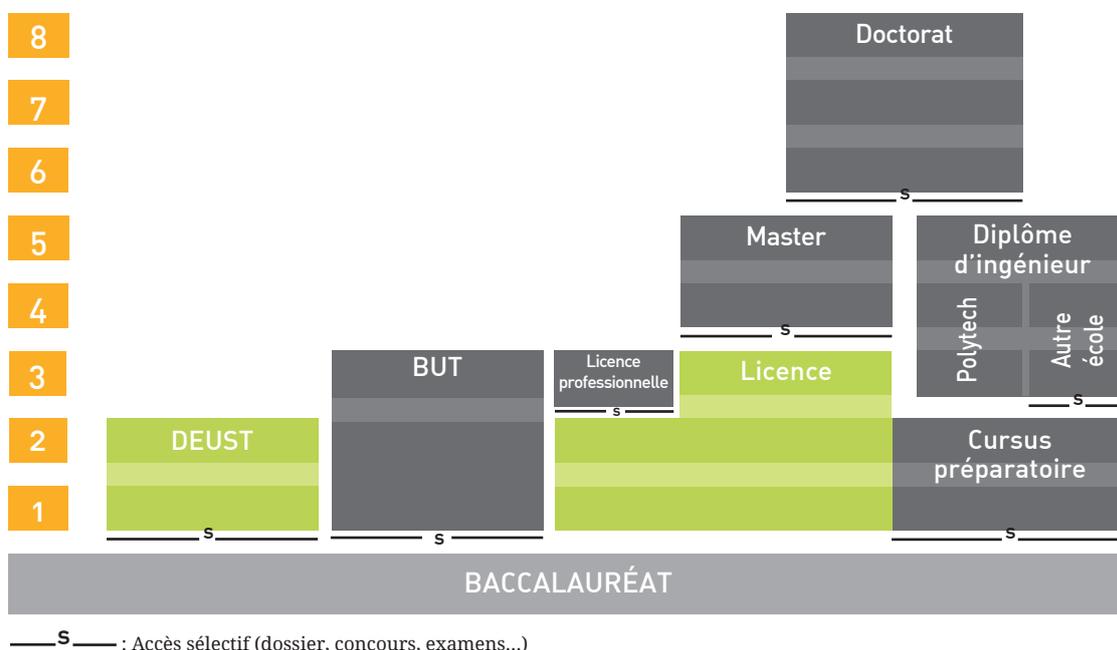


DEUST et Licence STAPS



➔ DEUST mention Animation et Gestion des Activités Physiques Sportives ou Culturelles

➔ **BAC+2**

infos pratiques

Sites d'enseignement :
Campus LyonTech-La Doua

Contact :

- Parcours APN :
deustapn@univ-lyon1.fr
- Parcours Activités Aquatiques :
deust.aquatique@univ-lyon1.fr
- Parcours ADECS :
deust.adecs@univ-lyon1.fr
- Parcours Animation :
deust.anim@univ-lyon1.fr

Objectif :

Former des professionnels capables d'**assurer l'animation de pratiques sportives et culturelles** pour des publics variés et de **prendre en charge la gestion et la promotion de services sportifs et culturels**.

Publics concernés :

Tous les bacheliers ou étudiants en réorientation qui justifient d'une expérience en lien avec les secteurs professionnels visés par les 4 parcours.

Spécificités :

- Tous les parcours sont ouverts à l'apprentissage et à la Formation Continue.
- Tous les parcours opèrent une sélection à l'entrée.
- Le parcours « ADECS » s'effectue à distance.
- Accès possible pour les non bacheliers (VAPP).

4 parcours :

- **Activités de Pleine Nature (APN)** : former des techniciens supérieurs, directement opérationnels dans une structure spécialisée de l'outdoor, capables d'animer, d'enseigner et de gérer un certain nombre d'activités physiques, sportives et de loisir de pleine nature.
- **Activités Aquatiques** : former des maîtres-nageurs sauveteurs capables d'élaborer et d'animer un cycle d'apprentissage de la natation en milieu scolaire, d'animer des séances d'aqua-gym, et de participer au fonctionnement et au développement d'établissements aquatiques.
- **Agent de Développement de Club Sportif (ADECS)** : former des professionnels pluri-compétents sur les fonctions d'animation et de gestion d'un club sportif.
- **Animation** : former des professionnels capables de concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des projets éducatifs s'appuyant sur des activités socio-éducatives, culturelles et sportives.

Sites d'enseignement :

Campus LyonTech-La Doua

Contact :

deust.forme@univ-lyon1.fr

Publics concernés :

- Tous types de bacheliers ou étudiants en réorientation ayant une pratique régulière en fitness et musculation.
- Accès possible pour les non bacheliers (VAPP).

Spécificités :

- Formation sélective à l'entrée.
- Possibilité de suivre la formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Objectif :

Former des **techniciens qui enseignent et encadrent les activités physiques** (fitness, musculation, coaching) auprès d'un public varié **et qui participent à l'exploitation d'un centre de mise en forme.**

➔ Licence STAPS

Sites d'enseignement :

Campus LyonTech-La Doua

Contact :

- Licence STAPS :
scolarite.staps@univ-lyon1.fr
- Mention Activité Physique Adaptée et Santé :
scolarite-apas-stap@univ-lyon1.fr
- Mention Éducation et Motricité :
scolarite-em-staps@univ-lyon1.fr
- Mention Management du Sport :
scol.managementdusport@univ-lyon1.fr
- Mention Entraînement Sportif :
scolarite-es-staps@univ-lyon1.fr

La licence STAPS s'inscrit dans un domaine qui intègre **4 mentions : Activité Physique Adaptée et Santé, Éducation et motricité, Entraînement sportif et Management du sport.**

La 1^{ère} année (L1) constitue un tronc commun pour tous les étudiants du domaine, la 2^e année (L2) comprend encore une base d'enseignements communs à tous les étudiants ainsi qu'un début de spécialisation (Unités d'Enseignement à choisir) et la 3^e année (L3) est hautement spécialisée.

Les enseignements sont regroupés en Unités d'Enseignement (UE) capitalisables. Aux UE sont affectés des crédits. Chaque année correspond à 60 crédits (norme européenne).

Chaque semestre est sanctionné par une session d'examens qui se déroule sous forme de contrôle en cours de formation. Une session de rattrapage est prévue en fin d'année universitaire, en cas de non-validation en 1^{ère} session.

La licence est validée si l'étudiant valide l'année L1, puis l'année L2 et l'année L3 (si un étudiant n'a pas validé L1 il ne peut pas s'inscrire en L2, s'il n'a pas validé L2 il ne peut pas s'inscrire en L3). Pour valider l'année, il faut répondre aux exigences de notes des différents blocs de compétences et avoir la moyenne à l'année.

Les sportifs de haut niveau peuvent bénéficier de dispositions particulières concernant les modalités de présence et d'évaluation.

Mention **Activité Physique Adaptée et Santé**

Objectif :

Former des professionnels de l'intervention en activité physique adaptée, auprès de personnes à besoins spécifiques (atteints par exemple de pathologies chroniques et/ou présentant des troubles moteurs, sensoriels, ou des déficiences intellectuelles...), capables de concevoir, de conduire et d'évaluer des programmes d'éducation, de réadaptation, d'activités inclusives ainsi que de prévention, de suivi et d'éducation pour la santé par l'activité physique.

Compétences acquises :

- Participer à la conception de projet.
- Situer son action à l'intérieur d'un projet global : politique et institutionnel, de prévention, d'éducation, de réadaptation ou d'inclusion par l'APA.
- Concevoir et organiser des programmes d'intervention.
- Identifier les caractéristiques des Activités Physiques pertinentes au regard des besoins du pratiquant et des objectifs de l'institution et les adapter.
- Conduire et évaluer les programmes d'intervention.

Poursuites d'études :

- Master mention « STAPS : Intervention et Gestion en Activité Physique Adaptée et Santé ».
- Accès à des masters hors Lyon 1.
- Préparation aux concours de recrutement de catégorie A de la fonction publique.

Débouchés professionnels :

- Professeur en Activité Physique Adaptée.
- Coordinateur de programme d'inclusion par l'APA.
- Prévention et Éducation à la Santé.

Mention Éducation et Motricité

Objectif :

La Licence STAPS mention « Éducation et motricité » a vocation à enseigner les activités physiques, sportives et d'expression dans tout établissement ou structure à vocation éducative. Il conduit et anime des actions collectives visant la pratique de ces activités dans un but éducatif. Il exerce en autonomie une activité d'intervention, en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

Compétences acquises :

- Mettre en oeuvre un projet d'enseignement ou pédagogique, intégrant des objectifs éducatifs, les caractéristiques du public et les conditions requises pour pratiquer en sécurité.
- Conduire l'intervention en autonomie (choix de contenus d'enseignement, conduite de séance).
- Opérer un diagnostic et concevoir des interventions dans les activités physiques et sportives.
- Communiquer avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en place et en oeuvre de projets.

Poursuites d'études :

- Master mention « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation - Second degré ».
- Accès à des masters hors Lyon 1.
- Préparation aux concours de recrutement de catégorie A de la fonction publique.

Débouchés professionnels :

- Enseignant dans le secondaire (CAPEPS) ou le primaire (CRPE) après concours de recrutement de professeur de la fonction publique.
- Intervenant en activités physiques dans le secteur associatif auprès d'enfants ou d'adultes.
- Métiers de l'animation et de l'encadrement sportif auprès des communes, des structures associatives et privées.
- Responsable coordonnateur de projet sportif et d'animation auprès des collectivités territoriales.

Mention Management du Sport

Objectif :

Former des étudiants au management du sport, opérationnels sur des postes à missions commerciales, de communication, ou d'assistance à un manager exerçant dans les organisations sportives. Trois secteurs de professionnalisation sont plus particulièrement visés : Clubs Amateurs et Professionnels, Industrie et Distribution des Articles de Sport, Tourisme et Loisirs Sportifs.

Compétences acquises :

- Vendre à des sponsors, à des spectateurs, à de nouveaux membres ou clients pour une organisation sportive.
- Négocier avec des fournisseurs.
- Communiquer sur les actions de l'organisation.
- Concevoir et organiser (ou assister à l'organisation) des événements sportifs.
- Présenter sa stratégie de professionnalisation.
- Connaissance des bases de la stratégie, du management des ressources humaines, du marketing, du droit, de la comptabilité, adaptées aux organisations sportives.

Poursuites d'études :

- Master mention « STAPS : Management du sport ».
- Accès à des masters hors Lyon 1.

Débouchés professionnels :

- Conseiller en développement (club).
- Assistant d'exploitation (PME).
- Agent de développement de club sportif.
- Agent commercial.

Mention Entraînement Sportif

Objectif :

Assurer une formation généraliste en sciences du sport, et former spécifiquement des professionnels dans les domaines de l'entraînement sportif des athlètes. Ils doivent être capables d'encadrer, selon le niveau concerné, différents publics, à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel. La formation vise de ce point de vue à délivrer des connaissances fondamentales quant à l'entraînement technico-tactique, en ayant le souci de privilégier les liaisons théorie/pratique.

Compétences acquises :

- Encadrer un groupe d'athlètes en compétition et à l'entraînement.
- Définir et planifier les contenus annuels et pluri-annuels en fonction des objectifs sportifs poursuivis.
- Maîtriser les modèles intégratifs de la performance sportive.
- Élaborer et animer des séances d'entraînement technico-tactique.
- Participer à la gestion du projet sportif.
- Construire et organiser des contenus d'apprentissage.
- Exploiter les ressources mentales et physiques des athlètes.

Poursuites d'études :

- Master mention « STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive ».
- Accès au Diplôme Européen de Préparation Physique (DUEPP), sous condition d'expérience professionnelle dans le milieu de l'entraînement.
- Préparation du professorat de sport (concours de la Fonction publique territoriale).
- Préparation aux concours de recrutement de catégorie A de la fonction publique.

Débouchés professionnels

- Cadres sportifs régionaux.
- Entraîneurs professionnels dans les ligues.

➔ Conditions d'accès

Sont autorisés à s'inscrire en Licence STAPS ou en DEUST les candidats justifiant du baccalauréat, du DAEU B ou d'un titre admis en équivalence.

La 1^{ère} année de licence et les DEUST ont une capacité d'accueil limitée.

Pour les DEUST, une sélection (épreuves physiques, projet professionnel) est donc organisée pour classer les candidats.

➔ Candidature

Pour déposer votre candidature en DEUST ou en 1^{ère} année de Licence, rendez-vous sur le site Parcoursup. Cette procédure est obligatoire, quelle que soit l'année d'obtention de votre bac.

Vous êtes déjà inscrit dans l'enseignement supérieur ou êtes dans une situation particulière (reprise d'études, étudiant étranger...) ?



Rendez-vous sur le site Internet www.univ-lyon1.fr, onglet « Formation », rubrique « Inscription et scolarité ».

